

04 / *ACTUS*

La participation
à la Société
Philanthropique

06 / *VOS INITIATIVES*

La transversalité
inter-établissements

09 / *REPÈRES*

Le CMP au service des
enfants et adolescents
vulnérables

Le phil'

de l'info

03 octobre 2020

10 / *THÉMA*

**Plan 2024 et
nouveau logo :
décollage
réussi !**

Sp

SOCIÉTÉ
PHILANTHROPIQUE
Association depuis 1780

Le magazine
de la Société Philanthropique

Sommaire

03 Édito

François Labarthe
Directeur général de la Société Philanthropique

04 Actus philanthropiques

Suite au confinement, la **Société Philanthropique fait son RETEX**

Les directeurs de l'Association **en séminaire**

Ils nous ont aidés pendant le confinement

L'IME Ladoucette **en vedette dans les ASH**

La **participation à la Société Philanthropique**, où en est-on ?

06 Vos initiatives

Zemgor expérimente le **Service national universel**

La Croix-Faubin : une nouvelle unité rue de Rambouillet

La **transversalité inter-établissements** pour favoriser la continuité des parcours

Covid-19 : un **centre de dépistage à Chagall-Goüin**

08 Propos

Nabil Khalifa, Animateur du CHRS Mérice

08 Portrait

Rémi Mansart, Responsable administratif & juridique des Foyers d'étudiants et jeunes actifs (FEJA) et des Logements à vocation sociale (LVS)

09 Repères

Le CMP au service des enfants et adolescents vulnérables

10 Théma

Plan 2024 et nouveau logo : décollage réussi

Deux grands chantiers initiés l'an dernier ont été menés à terme à la fin du printemps : l'élaboration du Plan 2024 du Projet associatif et la refonte du logo de l'association.

14 Tribune

Marc Devaux, Directeur de l'ITEM Le Château de Bailly.

Nous, Philanthropes...

11 Nouvelle messagerie

les essentiels

A lors que la Société Philanthropique célèbre ses 240 ans, elle doit faire à l'une des pires crises sanitaires de son histoire. Et c'est justement cette année peu banale que l'Association a choisi pour renouveler son Projet associatif et changer son logo, pourtant multiséculaire. Mais, à n'en pas douter, les temps de crise nécessitent plus que jamais d'aller de l'avant...

Le Plan 2024 du Projet associatif, présenté dans le dossier central de ce Phil' de l'Info, entend s'inscrire dans la continuité du précédent plan adopté en 2016. Nos administrateurs ont retenu, comme pour le précédent plan, trois enjeux de progrès pour les quatre années à venir : le développement avec 500 places nouvelles à créer ; la qualité de service avec un accompagnement des personnes encore à améliorer ; le renforcement de la qualité de vie au travail pour tous les salariés de l'association. Ces trois enjeux constituent un défi stimulant et je ne doute pas que nous parvenions à le relever, ensemble.

Il s'agit là des signes très concrets de la volonté associative de renforcer son unité et de partager des valeurs et une culture professionnelle commune.



Le nouveau logo de la Société Philanthropique, vous le connaissez. Plus sobre, plus moderne, plus lisible... il est désormais le fer de lance de l'image de l'Association. Il s'accompagne d'une charte graphique commune à tous les établissements. Il s'agit là des signes très concrets de la volonté associative de renforcer son unité et de partager des valeurs et une culture professionnelle commune.

Comment finir cet édito sans évoquer ce qui se passe, aujourd'hui, dans notre vie quotidienne et dans celle des établissements ? La gestion économique, sociale et sanitaire de la Covid 19 s'inscrit dans la durée et nous apprenons toutes et tous à vivre et travailler avec cette problématique. Nous devons être calmes, sereins mais aussi vigilants. Nous devons garantir aux personnes les plus fragiles que nous accompagnons un juste équilibre entre maintien de leurs liens sociaux et mise en œuvre des règles sanitaires.

L'Association est bien préparée, elle a réalisé son Retour d'expérience et gère un stock d'équipements de protection. Les mois à venir nous réserve des incertitudes mais ne baissons pas les bras. La période de confinement nous a montré que nous pouvions faire face et faire bien.

Je vous remercie pour l'engagement dont vous faites preuve, vous assure de notre soutien et serai toujours très intéressé de vous rencontrer afin d'échanger avec vous.

édito



François Labarthe

Directeur général de la Société Philanthropique

Le Phil' de l'info

Journal de la Société Philanthropique, 15 rue de Bellechasse - 75007 Paris - www.societe-philanthropique.fr

Directeur de la publication : François Labarthe - **Rédacteurs en chef** : Gabrielle Guerin et Jérôme Vachon. Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de : Marc Devaux.

Création graphique : Primo&Primo - primoetprimo.com

Imprimeur : Graph2000 - **Dépôt légal** : Octobre 2020

ACTUS

PHILANTHROPIQUES

Suite au confinement, la Société Philanthropique fait son RETEX

Suite au confinement, l'association regarde dans le rétroviseur du retour d'expérience (Retex). Objectifs : identifier et analyser ce qui a bien fonctionné et ce qui a été plus compliqué au cœur de la crise, afin d'anticiper une seconde vague et faire évoluer les modalités d'organisation, en capitalisant sur les enseignements des mois précédents.

Les directeurs de l'Association en séminaire

Comme tous les deux ans, et pour la troisième fois, les directeurs de la Société Philanthropique étaient réunis en séminaire de travail, du 10 au 12 septembre, à la Grande-Motte (Hérault). Les membres du Comité de direction de l'Association étaient également présents. Au programme : la mise en œuvre du tout récent Plan 2024 du Projet associatif et une réflexion collective sur le management au sein de l'Association. Plusieurs ateliers en petits groupes ont ainsi permis des échanges de qualité entre les participants. Ces trois jours studieux et conviviaux étaient animés par François Labarthe, Directeur général, avec une intervention de Louis de Montferrand, Président de la Société Philanthropique. x



Tous les établissements ont ainsi réfléchi et transmis leur analyse de la crise au siège, en charge de sa compilation, sur certains sujets communs à tous, tels que le pilotage de la gestion de crise (cellule de crise, échanges avec les institutions), l'accompagnement des personnes (continuité et adaptation de l'accompagnement individuel, l'accompagnement collectif, la circulation, les visites et sorties et la prise en charge des personnes covid +, la fin de vie...). Autres sujets traités : la gestion des ressources humaines (organisation du travail, climat social, le soutien aux professionnels), la gestion du matériel et des EPI (approvisionnement, hygiène et formation) ou encore l'information-communication (interne, externe).

Une matière riche qui invite à toujours améliorer nos pratiques et nos principes éthiques d'intervention, tant au niveau des établissements que de l'association. x

L'IME Ladoucette en vedette dans les ASH

En mars dernier, confronté au confinement, l'IME Ladoucette, situé à Drancy (93), avait dû renvoyer chez eux les jeunes accueillis et fermer ses portes. Les choses auraient pu en rester là si Joachim Perroud, le nouveau directeur de cet établissement accueillant 116 jeunes atteints de déficiences intellectuelles, n'avait pas décidé avec son équipe de répondre au besoin des jeunes restés sans solution. Pour ces derniers, un internat "365" ouvert 7 jours sur 7, et un accueil de répit avaient été mis en place en quelques jours, avec le soutien de l'ARS Île-de-France, pour toute la période du confinement. Cette initiative, prise dans une situation d'urgence, avait nécessité un décloisonnement au sein de l'institution. De là étaient nées, à la



fin du confinement, une interrogation. Fallait-il revenir au fonctionnement habituel de l'IME ou profiter de cette dynamique pour repenser les modalités de fonctionnement de l'établissement et d'accompagnement des jeunes ? Une enquête menée en ligne auprès des 70 salariés (équivalents temps plein) avait permis, mi-mai, de lancer le chantier d'une nouvelle approche institutionnelle. Objectif : décloisonner et faire de l'IME Ladoucette un véritable lieu de vie.

C'est cette aventure que raconte la journaliste Aurélie Sobocinski dans les *Actualités Sociales Hebdomadaires* (ASH) du mois de juillet. Un récit qui met en lumière l'engagement et la créativité des professionnels de cet établissement de la Société Philanthropique. x

Un récit qui met en lumière l'engagement et la créativité des professionnels de cet établissement



La participation à la Société Philanthropique, où en est-on ?

La participation est un droit pour les personnes accompagnées. Elle peut s'exprimer via les Conseils de la vie sociale ou d'autres formes de participation. Ces instances consultatives permettent aux personnes accompagnées de s'informer, d'échanger et de proposer des idées, les associant ainsi au fonctionnement de leur établissement ou service.

Tous les ans, un bilan des instances de participation de l'année précédente est effectué par le siège auprès d'administrateurs et de la direction générale. Cette année, c'est Irène Cès, apprentie juriste, qui a réalisé l'exercice.

L'objectif : s'assurer du bon fonctionnement et de l'utilité de ces instances, identifier les sujets

abordés au long de l'année, mais aussi analyser l'évolution du nombre d'évènements indésirables graves ou encore la mise en œuvre d'enquêtes de satisfaction au sein des établissements.

Ainsi, en 2019, 42 réunions se sont tenues, chiffre en augmentation par rapport aux années précédentes. Ces réunions ont permis d'aborder différents sujets, comme les actualités des établissements, des travaux ou l'organisation du déménagement de l'EANM Saint Joseph, les règles de vie collective ou la proposition d'animations ou d'initiatives favorisant le développement de la vie sociale.

En 2019 également, 8 établissements ont mis en place une enquête de satisfaction, parfois ciblée sur des thématiques spécifiques (la propreté par exemple), parfois beaucoup plus générique. Une source précieuse d'informations pour améliorer l'accompagnement des personnes, une fois le travail d'analyse réalisé. Une bonne pratique à étendre au sein de l'association. x

Ils nous ont aidés pendant le confinement

Nous réitérons nos remerciements aux personnes et organisations qui nous ont aidés durant le confinement. De nombreux masques chirurgicaux ont été donnés à l'association par des entreprises : 20 000 par Natixis et le Crédit Foncier, 5 000 par Michelin, 3 000 par Allianz et 165 000 par la société Sales Force.

Un groupe de bénévoles s'est proposé pour confectionner des surblouses en sac poubelle. Merci à eux. De même, plusieurs dizaines de visières imprimées en 3D ont été fabriquées et livrées dans des établissements par l'association Visières solidaires.

Merci aussi aux équipes de l'Agence Régionale de Santé, de la DRIHL et des Conseils départementaux, pour la fourniture en urgence de masques chirurgicaux.

Enfin, nous remercions tous ceux et celles qui ont apporté leur aide à nos établissements. Grâce à eux la solidarité s'est incarnée en actes. Alors, du fond du cœur, merci à toutes et à tous !

/06



Zemgor expérimente le SNU

Le Service national universel (SNU) s'adresse aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Projet d'émancipation et d'engagement des jeunes porté par le gouvernement, il comporte pour chaque volontaire une phase de cohésion et une mission d'intérêt général de deux semaines chacune.

Implantée dans un département expérimentateur du SNU (le 95), la Résidence Zemgor s'est d'emblée inscrite pour accueillir ces jeunes.

Ces derniers peuvent choisir parmi 2 missions : « Rompre l'isolement des personnes âgées par l'activité culturelle et sociale », sous le tutorat d'André Chestopaloff, responsable de la vie sociale, culturelle et culturelle, ou « Participer à la vie sociale des résidents, dans le cadre des activités sport et santé », sous le tutorat de Swanny Kung, enseignant en activités physiques adaptées. Accompagnement lors de promenades, jeux de société, gym douce ou pétanque... la créativité des jeunes recrues n'a qu'à s'exprimer. Ainsi, une volontaire a proposé un blind-test musical et sportif, un franc succès !

À ce jour, 3 jeunes ont réalisé une mission à Zemgor, pour la plus grande joie des résidents. L'occasion de faire connaître le secteur et ses métiers, et pourquoi pas susciter de nouvelles vocations ? ✕



/07



La transversalité inter-établissements pour favoriser la continuité des parcours

En cohérence avec le projet associatif et le souhait de développer les liens inter-établissements au sein de la Société Philanthropique, un partenariat s'est construit à l'été entre les 2 centres d'hébergement pour femmes seules — le CHS Georgette Agutte et le CHRS Mérice — et les logements à vocation sociale (LVS) et foyers d'étudiants et jeunes actifs (FEJA).

Son objectif : développer des places d'hébergement en diffus pour des femmes en difficultés du CHRS ou du CHS au sein des LVS et des FEJA. Une trentaine de logements et chambres d'étudiants leur sont ainsi réservés. Pour s'assurer du bon fonctionnement de ce nouveau dispositif, une convention entre les LVS/FEJA et les structures d'hébergement a été rédigée, précisant le profil des personnes accompagnées, les modalités de suivi social par les centres d'hébergement et de gestion de l'entretien courant au sein des logements. Les équipes des différents établissements sont amenées à se rencontrer, occasion d'échanger sur leurs pratiques, leurs craintes et leurs attentes.

Place à l'appropriation de ce partenariat par les équipes, pour que ce dispositif se mette en place au bénéfice de tous ! ✕

Vos initiatives !



Une nouvelle unité rue de Rambouillet

Avec l'épidémie de la Covid-19 et le confinement qui s'en est suivi, la nouvelle est passée un peu inaperçue mais une nouvelle unité a ouvert ses portes en novembre dernier à l'IEM de La Croix-Faubin (Paris 11^e). Située rue de Rambouillet, près de la Gare de Lyon, elle accueille 17 adultes de plus de 20 ans en situation de polyhandicap, accompagnés par une équipe de 18 salariés.

D'une surface de 300m², le local qui l'accueille a été rénové de fond en comble et adapté pour tenir compte des besoins spécifiques de ces personnes lourdement handicapées. Ainsi, des rails ont été fixés au plafond de la salle de restauration pour pouvoir soulever les personnes les moins autonomes et les sortir de leur coque ou de leur fauteuil. De même, toutes les portes ont été élargies et les sanitaires ont été spécialement pensés. Une salle de kinésithérapie et d'ergothérapie a également été prévue.

L'Unité Rambouillet a été conçue dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé à l'été 2018 par l'Agence Régionale de Santé (ARS) d'Ile-de-France en vue de développer des solutions innovantes d'accompagnement des personnes en situation de handicap, en l'occurrence des adultes de plus de 20 ans en situation de polyhandicap. Cette nouvelle unité permettra d'accueillir certains jeunes issus de l'IEM La Croix-Faubin qui ne trouvent pas les solutions dont ils ont besoin. ✕



Covid-19 : un centre de dépistage à Chagall-Goüin

Depuis le 11 mai, un centre de dépistage de la Covid-19 accueille les personnes présentant des symptômes de cette maladie au centre médical Chagall-Goüin.

Intégré au sein de l'Hôpital Goüin (Clichy), le centre médical est le fruit d'un partenariat entre la Société Philanthropique et la Mairie de Clichy. Un accès et un fléchage spécifiques permettent aux personnes venant se faire tester de ne pas entrer en contact avec les patients et les personnels de l'hôpital. Les tests PCR (prélèvements dans les sinus) ont lieu sur rendez-vous et les résultats sont consultables sur Internet, normalement entre 48h et 72h après le test. En cas de résultat positif, les personnes ayant été en contact avec le patient devront, à leur tour, être testés. Le centre de dépistage est ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h. ✕



Propos



Nabil Khalifa

Animateur du CHRS Mérice

Y'a de la vie au CHRS !

En quoi consiste votre métier ?

Je suis arrivé au CHRS en 2015 comme agent d'accueil. Après un contrat aidé, j'ai pris mes fonctions d'animateur en 2016 en CDI. Nous sommes 3. Notre travail est complémentaire de celui des travailleurs sociaux. Nous contribuons à l'accompagnement global des résidentes. Nous régulons notamment la vie collective et organisons des ateliers et des animations, en étant à l'écoute et en lien avec

les résidentes, dans une relation de proximité. Pour ma part, j'anime plutôt la dimension artistique et mes collègues portent plutôt des projets culturels et jardinage, parmi d'autres sujets.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

J'aime être avec les gens. C'est une vocation : écouter, aider, essayer de partager, donner ce que je peux ; je me nourris de ça. Je ne pourrais pas être enfermé dans un bureau à faire de la paperasse.

Un projet dont vous êtes fier ?

La 2^e édition des Philanthropidées ! J'ai porté un projet audio-visuel avec l'aide d'une assistant social du CHRS, et nous avons reçu un prix pour monter un atelier Photographies, qui a très bien fonctionné. Il a

Même si le contexte COVID ralentit les choses, il faut que l'on s'adapte pour continuer à mettre en place des projets.



permis de créer des partenariats et de monter une exposition et un film pédagogique sur la vie en collectivité et l'hygiène, avec quelques membres de l'équipe et des résidentes. Les retours ont été très positifs, je suis très fier d'avoir réussi à faire cela. Après, nous avons réalisé un 2^e film pour mettre en valeur l'atelier Compositions florales avec l'association « du Pain et des Roses ».

Des projets que vous aimeriez mettre en place cette année ?

Il y en a pas mal ! Même si le contexte COVID ralentit les choses, il faut que l'on s'adapte pour continuer à mettre en place des projets. Je suis en train de co-construire un projet avec une résidente qui travaille dans un chantier d'insertion enduit et peinture bio. Elle est très artiste et très impliquée. Nous avons le projet de réaliser des fresques, des mosaïques ou des peintures. On pourrait commencer par la salle collective, puis les murs des escaliers. Elle souhaite laisser une trace au CHRS, c'est un super esprit !

Le CHRS en un mot ?

C'est la maison, un toit, une sécurité.



Portrait

Rémi Mansart

Responsable administratif & juridique des Foyers d'étudiants et jeunes actifs (FEJA) et des Logements à vocation sociale (LVS)

De Damas à la Société Philanthropique, l'histoire de Rémi Mansart est peu banale...

Rémi Mansart a grandi en Syrie, à Damas, où il a été formé dans un établissement scolaire français. Arrivé à Paris en 2007 pour mener des études de Droit, il rencontre en 2013 Marie Gimard, alors directrice des FEJA, qui le recrute comme agent d'accueil à mi-temps au Foyer Marjolin (Paris 18^e). Il est vrai que Rémi parle français, arabe, anglais, italien, espagnol et même latin. Un véritable atout à ce poste. Il assure ensuite la gestion par intérim du foyer des Feuillantines (Paris 5^e) et, en juillet 2015, devient responsable de ce même foyer. Toujours à mi-temps car il ne dispose encore que d'un titre d'étudiant. La suite, il la raconte : « Les responsables de la Société Philanthropique m'ont beaucoup aidé afin d'obtenir un statut de salarié pour pouvoir travailler à temps plein. J'ai obtenu mon autorisation de travail en février 2018 et j'ai pu accéder au poste de responsable administratif des deux foyers Paris-Sud. J'ai ainsi pu relancer ma demande de naturalisation française, que j'ai obtenue en octobre 2019. C'est essentiellement parce que j'avais un emploi à la Société Philanthropique que j'ai pu devenir français. » En quoi consiste son travail ? Rémi assure la formalisation et l'actualisation permanente des procédures administratives et juridiques mais il s'occupe aussi de la gestion locative, de la qualité et de la communication, en collaboration avec Diane Perrin, directrice des LVS et des FEJA. Il apprécie particulièrement de créer des outils Communication et Qualité destinés à la bonne information des résidents et locataires, même s'il n'est pas toujours simple « d'enraciner les réflexes qualité dans les pratiques professionnelles sans que cela ne soit perçu comme une surcharge de travail ».

Repères

Le CMP au service des enfants et adolescents vulnérables



LES MISSIONS DE L'ÉTABLISSEMENT :

Recevoir et prendre « en » soin les enfants et adolescents de 0 à 18 ans qui lui sont adressés pour des troubles psychiques : pathologies psychiatriques sévères, troubles du comportement, troubles spécifiques des apprentissages, troubles émotionnels et affectifs de l'enfance et de l'adolescence.

Classification administrative : Centre médico-psychologique, établissement sanitaire non sectorisé, à dotation annuelle de fonctionnement

PERSONNES ACCOMPAGNÉES :

Enfants et adolescents de 0 à 18 ans et leurs parents.

En 2019 :

> 25 % bénéficient d'une mesure de protection de l'enfance

> 29 % bénéficient d'une scolarité aménagée, avec ou sans dossier MDPH

> 14 patients ont un diagnostic TSA/TED ou troubles apparentés

> En 2019

207 patients

> Âge moyen

10,4 ans

LE + DE L'ÉTABLISSEMENT

CMP non sectorisé, approche pluridisciplinaire et un large panel de propositions thérapeutiques

SON HISTOIRE

> 1955

La Fondation Saint Joseph est léguée à la Société Philanthropique.

> 1964

Le Dispensaire d'hygiène mentale ouvre ses portes.

> 1995

Le Dispensaire change de nom et devient CMP.

> 2004

Le CMP s'installe au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements à vocation sociale acquis par la Société Philanthropique, situé dans le 18^e arrondissement de Paris.



© M. Khalifa

Équipe : 16 salariés (8,53 ETP) au 31/12/2019

Les dépenses de fonctionnement en 2019 s'élèvent à

668 k€

Parmi les priorités pour 2021 inscrites dans le projet d'établissement 2019-2023 :

Augmenter la file active du CMP et développer ses liens avec d'autres établissements de la Société Philanthropique, notamment avec la Maison de la Mère et de l'Enfant par l'intermédiaire de consultations mère-bébé.

Objectifs : Rendre les soins psychologiques accessibles en matière de proximité et sans frais pour les patients, en tenant compte des éventuelles difficultés sociales auxquelles les familles sont exposées.

TYPES DE PRISE EN CHARGE

Consultations de pédopsychiatrie, guidance parentale, évaluations psychologiques, rééducations en orthophonie et en psychomotricité, psychothérapies individuelles et de groupe, psychodrame individuel, art-thérapie, musicothérapie, relaxation thérapeutique.

Plan 2024 et nouveau logo : décollage réussi

Si la Société Philanthropique a été marquée par l'épidémie de la Covid-19, la vie associative ne s'est pas arrêtée pour autant en 2020. Deux grands chantiers initiés l'an dernier ont été menés à terme à la fin du printemps : l'élaboration du Plan 2024 du Projet associatif et la refonte du logo de l'association. La Société Philanthropique présente, en cette rentrée, un nouveau visage à la fois sur la forme et sur le fond. C'est l'objet de ce dossier Théma...



Louis de Montferrand

Président de l'Association

Interview

Le Projet associatif structure la vie de l'Association



Quel est votre rôle en tant que Président de l'Association ?

Je suis le représentant légal de la Société Philanthropique. C'est-à-dire que je suis responsable de tout ce qui s'y fait. Je dois notamment assurer la représentation de l'Association envers tous ses partenaires extérieurs, notamment les autorités de tutelle. Heureusement, je partage cette fonction de représentation avec le Directeur Général à qui je délègue largement mes pouvoirs et avec qui je constitue un binôme très efficace. Nous travaillons ensemble plusieurs heures par semaine et nous assistons à beaucoup de réunions communes. Je préside aussi le Conseil d'Administration où sont prises toutes les décisions importantes pour l'Association, en particulier l'adoption du Projet associatif.

Les trois enjeux du Plan 2024

1

Le développement

Augmenter la capacité d'accueil de 500 places par des extensions d'activité, des réponses à la demande publique, le développement de l'habitat inclusif et la mutualisation avec d'autres associations. Le redéploiement des logements et des foyers d'étudiants et jeunes actifs sera également mis en œuvre.

2

La qualité de service

Toujours améliorer l'accompagnement des personnes accueillies par le développement d'organisations garantes de la qualité dans les établissements, la réflexion sur les fondements théoriques de nos pratiques d'accompagnement, la construction d'une culture commune et des valeurs socles d'intervention, le renforcement du rôle du siège dans l'élaboration et le suivi des projets d'établissement, la recherche continue de solutions innovantes.

3

Les ressources humaines

Renforcer la qualité de vie au travail des salariés en améliorant l'accompagnement de leur parcours professionnel, en faisant de la Qualité de Vie et de la sécurité au travail des collaborateurs un enjeu majeur de la culture associative, en donnant aux professionnels les outils leur permettant de prendre du recul et de faire évoluer leurs pratiques professionnelles, en consolidant les modalités d'un dialogue social constructif.

4 publics prioritaires

La Société Philanthropique entend concentrer ses efforts de développement sur deux populations particulièrement en attente de solutions nouvelles et pour lesquelles son expertise est multiséculaire :



Les personnes handicapées



les femmes en difficulté



Les personnes âgées



Les enfants et adolescents

Elle pourra également répondre à des besoins locaux exprimés par ses partenaires publics, ou aux demandes de coopération d'autres associations, dans deux autres de ses domaines de compétence :

Elle maintiendra ses activités dans les domaines de la santé et du logement.

A quoi sert ce Projet associatif ?

Il s'agit du document le plus important pour la vie de l'Association. Il structure son activité sur plusieurs années. Tous les quatre ans, des ateliers sont organisés regroupant des directeurs ainsi que des chefs de service des établissements et du siège, avec des administrateurs. Nous faisons le bilan de toutes les actions menées par l'association dans le cadre du précédent projet. Puis nous réfléchissons à ce qui pourrait être fait en plus ou en mieux. Enfin, nous proposons de grandes orientations pour les quatre années suivantes. Celles-ci ont une très grande importance. Elles doivent tous nous inspirer et se traduire en actions nouvelles dans tous les services.

Le Plan 2024 concerne-t-il tous les salariés de l'Association ?

Absolument. Tous les sujets qu'il aborde sont importants pour l'ensemble des salariés car ils constituent les thèmes sur lesquels nous avons décidé de progresser ensemble, par exemple sur l'accompagnement des personnes ou la qualité de vie au travail. Ils sont autant d'enjeux à relever. Je recommande d'ailleurs à chacun, seul ou en équipe, de lire le Plan 2024 afin de se sentir impliqué par ces enjeux et dans la perspective de prendre part aux actions de progrès qui en découleront.

> Le plan 2024 est disponible sur le site de l'Asscoaition : societe-philanthropique.fr



Le nouveau logo de la Société Philanthropique, sa délinéation en ellipse et les modèles de logo d'établissements.



SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE

Association depuis 1780



SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE Association depuis 1780



RÉSIDENCE MARTHE-ANDRÉE LUCAS Société Philanthropique

Naissance d'un logo

Pour une entreprise comme pour une association, le logo est sa carte de visite, sa vitrine, son premier vecteur de communication. Changer de logo est donc rarement une mince affaire. Surtout dans une association qui, comme la Société Philanthropique, utilise le même logo depuis sa création il y a 240 ans (voir encadré). Ce logo historique commençait cependant à accuser le poids des ans, étant peu adapté aux nécessités de la communication moderne, notamment digitale.

À la fois classique et moderne

Conscient de cette obsolescence, le Conseil d'Administration a donc mis en chantier, en 2019, la refonte de la communication visuelle associative avec, comme objectif, la création d'un nouveau logo. Un vrai défi car il s'agissait de concevoir un visuel à la fois classique et moderne,

qui puisse faire le pont entre le long passé de l'association et sa modernité toujours vivace. De cette réflexion menée avec l'aide de plusieurs agences (1) est né le nouveau logo de la Société philanthropique que vous avez sous les yeux. Officiellement approuvé lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2020, il s'inscrit dans une charte graphique globale qui précise les couleurs et les typographies sélectionnées pour exprimer l'identité de la Société Philanthropique. Il a été décliné par établissements et existe également dans une version "secondaire" destinée, notamment, aux signatures mail. X

(1) La graphiste Valérie Genest a conçu le nouveau logo et l'agence Primo&Primo a développé l'ensemble de la charte graphique.



Le logo historique

Le logo historique de la Société Philanthropique remonte aux origines de l'Association. Cette gravure se trouvait à l'origine sur l'une des faces du jeton de présence que la Société Philanthropique de Paris distribuait à ses membres, dans les années 1780, lors de ses assemblées. La phrase en latin : « Donce e coelo descendat » qui y est inscrite, signifie littéralement « Jusqu'à descendre du ciel » et illustre l'eau qui arrose la terre et fait pousser les plantes. L'interprétation la plus plausible est que lorsque la sécheresse vient durant les mois d'été (symbolisés par les signes du zodiaque de l'été) il devient nécessaire d'arroser les champs jusqu'à ce que la pluie revienne. De la même façon, la philanthropie vient au secours des personnes démunies jusqu'à ce que celles-ci soient à nouveau capables de se débrouiller par elles-mêmes. Une forme de solidarité préfigurant les dispositifs d'aide sociale modernes.

De quoi les établissements sont-ils le nom ?

La Société Philanthropique a mené, ces derniers mois, une réflexion sur les noms de ses établissements, en lien avec son changement de logo. Les établissements ont en effet été créés progressivement au fil des décennies sans qu'une logique formelle préside toujours au choix de leur nom. Bien souvent ce sont ceux de grands donateurs qui ont été choisis. C'est le cas notamment de l'IME Ladoucette, à Drancy, légué en 1897 à l'Asile de Drancy par la Baronne de Ladoucette, puis cédé en 1973 à la Société Philanthropique. Même chose à l'hôpital Goüin dont le terrain et les fonds nécessaires à sa construction ont été offerts à l'association par l'industriel Jules Goüin, également en 1897. Dans d'autres cas des noms de rues ont été retenus ou encore liés à l'histoire de la structure. Dans le même temps,

les soubassements juridiques sur lesquels reposent les établissements de la Société Philanthropique ont eux aussi évolué avec la mise en œuvre progressive des lois structurant le secteur social et médico-social. À titre d'exemple, l'œuvre pour les enfants paralysés est devenu l'IEM de La Croix-Faubin.

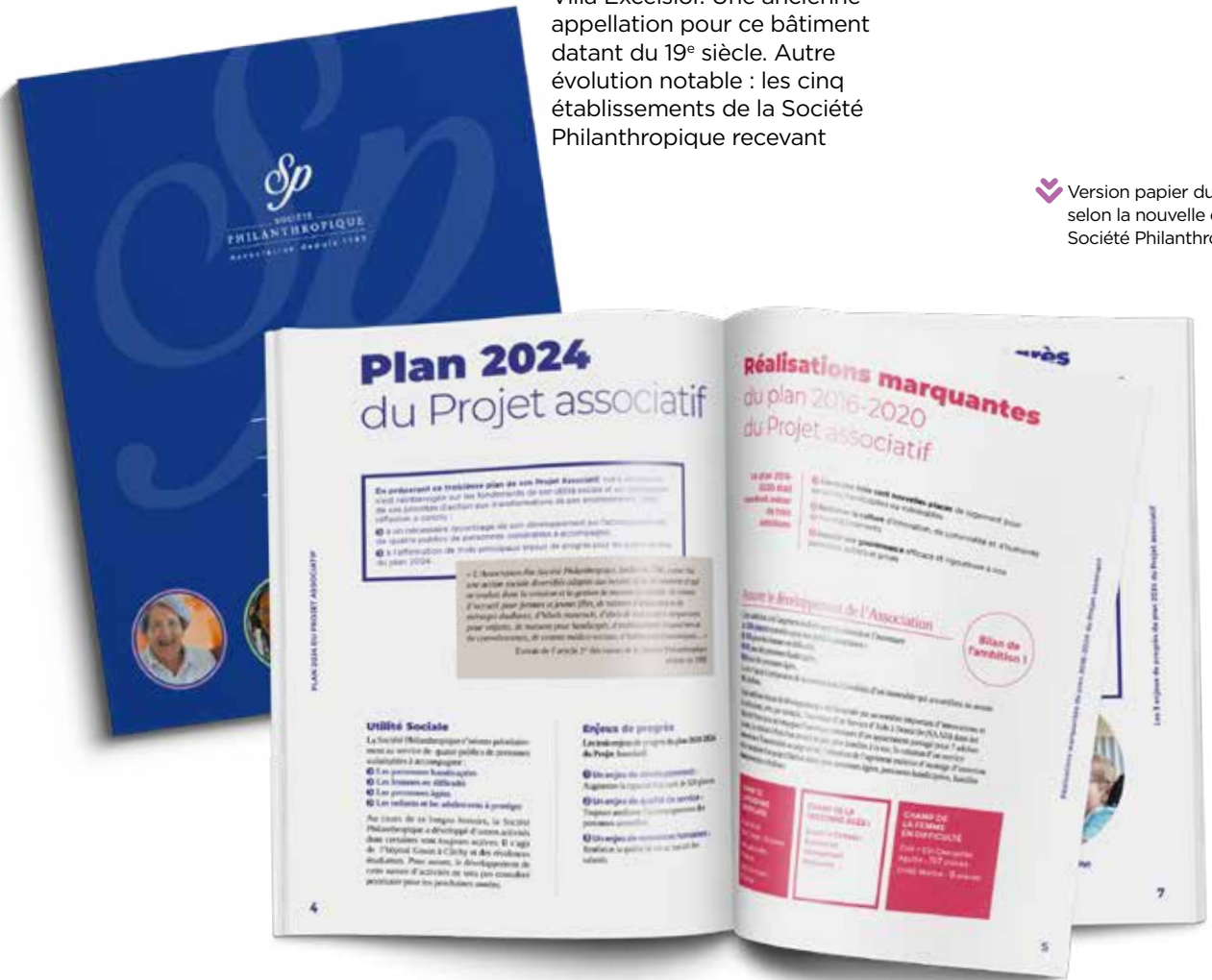
des personnes âgées sont aujourd'hui qualifiés de Résidences, le terme Ehpad étant mis en sourdine. L'association entend ainsi mettre l'accent sur sa volonté d'améliorer encore la qualité de l'accompagnement des personnes reçues au sein de ces établissements.

De son côté, l'IEM le Château intègre officiellement dans son nom celui de sa commune d'implantation : Bailly, dans les Yvelines. Il devient donc l'IEM Le Château de Bailly. Enfin, le FDU & CAJ Saint-Joseph devient l'EANM Saint-Joseph — pour Etablissement d'Accueil Non Médicalisé — ce qui correspond à la nouvelle nomenclature des établissements sociaux et médico-sociaux. X

Un toilettage nécessaire

Tout cela militait en faveur d'un toilettage du nom de certains des 26 établissements et services de la Société Philanthropique. Le premier changement important concerne le Centre d'accueil parents enfants (CAPE) situé à Cannes (06). Dans le souci d'une meilleure identification, il a été décidé de l'appeler désormais Centre parental Villa Excelsior. Une ancienne appellation pour ce bâtiment datant du 19^e siècle. Autre évolution notable : les cinq établissements de la Société Philanthropique recevant

Version papier du Plan 2024 selon la nouvelle charte de la Société Philanthropique





Marc Devaux

Directeur de l'IEM
Le Château de Bailly.

Je me suis engagé avec la Société Philanthropique il y a tout juste 7 ans, 7 comme les 7 « amis des hommes », ces « 7 philanthropes animés du souci d'améliorer le sort des autres ». Le but de leur association était la fondation de la Société Philanthropique, définie dans une première notice publiée en 1785, comme étant « *la réunion de plusieurs personnes qui, animées par le goût de la bienfaisance, s'occupent à secourir par le concours de leur fortune ou de leurs lumières la vertu indigente et souffrante...* » (1). L'année de commémoration des 240 ans de la Société Philanthropique nous aura surtout marqué par sa nature pandémique, mais elle a aussi ébranlé nos idéaux et interrogé cette valeur fondatrice qu'est la philanthropie. Sans doute est-il nécessaire de revenir sur la longue histoire de la philanthropie. Étymologiquement, ce mot d'origine hellénique signifie « amour de l'humanité ».

Catherine Duprat, auteure d'une thèse de référence sur la philanthropie à l'époque de la Révolution éclaira la signification que le phénomène a revêtu à cette époque. Pour elle, la philanthropie « *est l'objet d'un discours moral, philosophique et patriotique constitutif d'un rôle social majeur. (...) le rôle du philanthrope est social universel, accessible à tous — le rôle de l'homme en société — ce que manifestera bientôt la fraternité/réciprocité révolutionnaire* » (2).

De son côté, Francis Charhon, ancien directeur général de la Fondation de France, dans un ouvrage récent, donne une définition contemporaine de la philanthropie : « Utilisé pour désigner à la fois les prédispositions de l'homme à vouloir le bien de ses semblables, et un idéal moral ou spirituel à atteindre, le terme de philanthropie a pris un sens plus pragmatique au XX^e siècle pour désigner l'acte délibéré de donner pour la cause de son choix. La philanthropie encourage et soutient l'action sociale et les activités humanistes. »

Nous sommes ainsi passés de « l'amour de l'humanité » à « l'objet d'un discours moral, philosophique et patriotique constitutif d'un rôle social majeur » puis à « un acte délibéré de donner pour la cause de son choix en encourageant et soutenant l'action sociale et les activités humanistes. »

Mais au moment où je rédige cette tribune, je me rends compte à quel point les valeurs fondatrices du XVIII^e siècle s'opposent à celles de notre époque « facebookée », ce monde de « like » virtuels, de « twitt » assassins, de numérisation de la relation. Ce monde digital appauvri de sa quintessence, de ce qui fait l'humanité, de ce qui lie l'un à l'autre, ce qui nous ressemble et rassemble : la relation humaine. Nous, salariés de la Société Philanthropique, sommes en relation contractuelle avec notre employeur mais je ne peux me résoudre à croire que notre engagement au sein de la plus vieille association non confessionnelle de France repose sur un lien purement alimentaire.

On va me dire que les belles phrases ne font pas bouillir la marmite, soit, mais le sentiment de satiété ne fait pas le bonheur non plus. Ce préfixe phil ou philo signifiant « qui aime », c'est peut-être cela le sens de notre action à travers les siècles, l'amour authentique, un don qui n'humilie pas celui qui le reçoit, ni n'enorgueillit celui qui le fait, un don sans contrepartie, sans exigence de gratitude. Sept ans de partage avec les professionnels de l'IEM et de la Société Philanthropique m'encouragent et me confortent à croire à la réviviscence d'une Philanthropie de la bienfaisance, sans ostentation.

(1) Société philanthropique - Histoire de deux siècles et d'avantages.

(2) Ed. Duprat, 1991, p. 387.

Nous, Philanthropes...



Nouvelle messagerie

les essentiels



La nouvelle messagerie de la Société Philanthropique a été officiellement lancée le 21 septembre. Fruit d'un long chantier (voir l'interview ci-contre), elle s'inscrit dans le cadre de la rénovation globale des systèmes d'information de l'association pilotée par Elie Chkaiban, chargé de mission au Siège. Rappel des informations essentielles pour une prise en main sans souci.

Format des adresses mail

Le format des adresses de la nouvelle messagerie est composé de la manière suivante : j.dupont@philanthropique.asso.fr. Ce nouveau format unique permet de mettre en avant l'appartenance à la Société Philanthropique.

Une adresse mail pour tout le monde ?

Oui, toutes les personnes recrutées en CDI se verront automatiquement attribuer une adresse mail lors de leur intégration. Pour les autres types de contrats (CDD, stages...), le directeur d'établissement en fera la demande si nécessaire.

Les anciennes adresses

Pendant une période transitoire, les mails reçus aux anciennes adresses mail seront transférés automatiquement à la nouvelle adresse. Au-delà de cette période, l'historique des mails pourra être sauvegardé.

Des mails accessibles partout

L'accès à la messagerie se fera via Outlook, sur les postes de travail de l'association, en ligne sur un ordinateur externe, sur tablette ou smartphone. Il suffit pour cela de disposer de son adresse mail et de son mot de passe et de se connecter à Office 365 : <https://www.office.com/>.

Plus de sécurité

Les nouvelles adresses mail seront sécurisées contre les spam et le piratage. Une solution de sécurité reconnue sera déployée afin de protéger l'intégrité des données des utilisateurs.

Comment configurer ma messagerie ?

Des tutoriels sont à disposition à cet effet sur <https://www.pressi.fr/philanthropique/>. En cas de difficultés, une ligne support est accessible au 01 49 82 98 98 et un formulaire de demande d'assistance est disponible sur le site Web de notre prestataire (même adresse que ci-dessus).



Pierre Pacini

Responsable des systèmes d'information de l'Hôpital Goüin et du CMP

Inter

Pierre Pacini est Responsable des systèmes d'information de l'Hôpital Goüin et du CMP. Il est également chargé de mission SI pour l'ensemble de l'Association. À ce titre, il a été l'un des pilotes du chantier de la nouvelle messagerie associative, lancée le 21 septembre.

Quel a été votre rôle dans la mise en place de la nouvelle messagerie ?

J'ai fait partie du groupe technique chargé de la sélection du prestataire. Je suis également chargé du pilotage du prestataire, la société Pressi, et de la collecte des données techniques nécessaires à la migration. Nous avons mené ce projet de juin à fin septembre, pour l'essentiel.

Pourquoi la migration vers cette nouvelle messagerie mail était-elle nécessaire ?

L'objectif était de tout simplifier avec un seul nom de domaine et un seul prestataire, et non plusieurs comme c'était le cas jusqu'à présent. Il s'agissait aussi de sécuriser davantage la messagerie afin d'éviter les piratages et les pertes de données.

Quel aspect de ce chantier a été le plus compliqué ?

Je m'attendais à plus de difficultés du côté des anciens prestataires au moment de la bascule, mais ça s'est finalement bien passé. En revanche, avec le nouveau prestataire, nous nous sommes heurtés à une complexité des situations plus importante que prévue. Cela nous a coûté un peu de retard et quelques sueurs froides, mais rien d'insurmontable au bout du compte.

Qu'est-ce qui va changer avec la nouvelle messagerie ?

La nouvelle messagerie, via Outlook, constitue la première pierre d'un vaste ensemble. En effet, en intégrant l'univers d'Office 365, tous les salariés de la Société Philanthropique ont accès à la suite Office Microsoft, au moins dans la version on-line, non seulement les applications bureautiques mais aussi la visioconférence avec Teams, le réseau social interne avec Yammer... Ces outils faciliteront le travail collaboratif par équipes de projet, même à distance. De plus, chacun pourra se connecter aux applications depuis n'importe quel terminal et accéder à ses documents en situation de mobilité. Enfin, nous bénéficions tous désormais d'un carnet d'adresse complet, mis à jour en temps réel.



Les gardiens d'immeuble de la Société Philanthropique. Photos prises en Juin 2018 - Juillet 2019.

© Société Philanthropique



Envoyez-nous vos photos !

Cette page est à vous. Dans chaque numéro, nous y publierons la photo la plus réussie qui nous parviendra de vous, professionnels de la Société Philanthropique. Il s'agit simplement de vous montrer dans votre quotidien auprès des personnes accompagnées. Veillez à bien demander leur accord aux personnes photographiées. Pour le Phil' de l'info n° 4, les photos devront nous parvenir au plus tard le 10 janvier, en haute définition, à l'adresse suivante : event@philanthropique.asso.fr